

Stratégie de rétablissement des poissons migrateurs sur le Rhône : de la connaissance à l'action

Strategy for Restoring Migratory Fish Populations in the Rhone River: Turning Knowledge into Action

Pascal Roche¹, Marc Zylberblat², Patrice Pautrat³

¹ Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Parc de Parilly 69500 Bron France, pascal.roche@onema.fr

² Compagnie Nationale du Rhône, 2 rue André Bonin 69316 Lyon Cedex 04 France, m.zylberblat@cnr.tm.fr

³ Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, 2-4 allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07 France patrice.pautrat@eaumc.fr

RÉSUMÉ

La « stratégie pour la reconquête du Rhône par les poissons migrateurs » constitue un document opérationnel visant la poursuite et le renforcement des actions de restauration de la continuité piscicole sur le Rhône et ses affluents. Elle s'appuie sur les retours d'expériences des études et travaux menés depuis une quinzaine d'années dans ce sens et sur la volonté de concilier les différents enjeux, notamment l'hydroélectricité et la navigation avec ceux de la continuité écologique. La mise en œuvre de cette stratégie dans le cadre partenarial du Plan Rhône est facilitée par l'existence de l'accord cadre entre la Compagnie Nationale du Rhône et l'Agence de l'eau.

ABSTRACT

The restoration strategy for migratory fish in the Rhône River is a new plan with the objective to continue and intensify efforts to enhance fish passage in the Rhône Basin. The plan is the result of a comprehensive analysis and assessment of actions and studies conducted in the last 15 years, in order to identify priorities for river continuum restoration, with regard to the multiple uses of the river, notably hydroelectricity and navigation.

Within the framework of the Rhône action plan, a partnership between the Compagnie Nationale du Rhône and the Rhône-Mediterranean Water Agency provides favourable ground to implement this strategy.

MOTS CLES

Continuité écologique, partenariat, plan Rhône, poissons migrateurs, suivi biologique.

1 LE SOCLE DE CONNAISSANCE

Les études menées depuis une quinzaine d'années, en particulier les études de radiopistage réalisées de 2003 à 2006 ainsi que le suivi d'indicateurs de résultats - captures par les pêcheurs et suivi de frayères - ont confirmé que la gestion adaptée des écluses de navigation des trois aménagements situés sur la partie la plus aval du Rhône (Beaucaire, Avignon et Caderousse) favorisait de façon significative la migration des aloses. Elles ont également mis en exergue un obstacle à traiter en priorité pour améliorer de façon significative l'efficacité globale de la migration des aloses. De même pour l'anguille, le constat de l'efficacité biologique de l'installation de deux passes-pièges expérimentales à l'usine hydroélectrique de Beaucaire a ouvert la voie à l'installation de ce type d'ouvrage de franchissement sur les usines en amont.

L'augmentation des débits réservés prévue par la loi au 1^{er} janvier 2014 a accéléré la mise en place d'un programme d'équipement de petites centrales hydrauliques (PCH) sur les barrages existants de façon à amoindrir les pertes d'énergie renouvelable et à préserver une ressource énergétique non productrice de carbone.

2 LA STRATEGIE

Ces acquis ont permis de mettre au point une stratégie validée en 2010 qui se base sur quatre leviers d'actions :

1. Agir sur les points durs avec notamment l'aménagement d'une passe à poissons sur le barrage-usine de Sauveterre, situé dans un bras du Rhône à Avignon, actuellement infranchissable
2. Saisir les opportunités et profiter de la création de PCH pour équiper les barrages concernés de passes à poissons pour la montaison et la dévalaison
3. Utiliser et optimiser les voies principales de migrations existantes par les écluses en fiabilisant ces équipements pour en améliorer et en développer la gestion
4. Continuer le suivi des espèces présentes et améliorer les connaissances

3 LE PLAN D' ACTIONS

Aujourd'hui, certains points durs sont traités (seuil de la confluence Rhône-Gardon) et d'autres sont en voie de l'être (étude de la passe à poissons du barrage-usine de Sauveterre en cours). Des passes-pièges à anguilles ont été installées sur les deux usines hydroélectriques d'Avignon et de Caderousse. Elles seront fonctionnelles et suivies à partir de 2012. La mise en place des ouvrages de franchissement pour les poissons au niveau des PCH est engagée sur la première d'entre elles (Rochemaure) pour une mise en service prévue en 2014. Le transfert de technologie de la gestion spécifique des écluses pour les ouvrages de navigation en amont de Caderousse nécessite encore de travailler sur la prise en compte préalable d'éléments relatifs aux risques vis-à-vis de la navigation sur l'exploitation normale des écluses.

En accompagnement du programme de travaux, l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) poursuit le travail de consolidation des indicateurs en cherchant à les rendre plus performants (suivi automatisé de frayères à aloses, ajout de sites suivis) et à développer des connaissances sur la présence des espèces les plus rares (lamproies).

4 LE CADRE INSTITUTIONNEL

La mise en œuvre de la stratégie – qui s'effectue dans le cadre institutionnel du plan Rhône- associe la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (AERM&C), l'ONEMA, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), et l'association MRM.

Elle contribue de façon significative à la mise en œuvre du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2010-2015) et des plans spécifiques comme le volet rhodanien du plan de gestion « anguilles » 2009-2014 et le plan de gestion « poissons migrateurs » 2010-2014 (PLAGEPOMI).

La CNR, maître d'ouvrage des travaux en tant que concessionnaire du Rhône, et l'AERM&C ont contractualisé leur partenariat par la mise en place d'un accord cadre qui définit la mise en œuvre et le financement de cette stratégie.



Carte de localisation des actions mises en place en regard de l'objectif

BIBLIOGRAPHIE

- Larinier M., Chanseau M. (2009), La stratégie poissons migrateurs sur le Rhône, rapport d'expertise ONEMA - Pôle Ecohydraulique - GHAAPPE, 28 p.
- Roche P., Balle G., Brosse L., Delhom J., Gomez P., Lebel I., Subra S., Vanel N. (2007). Etude par radiopistage de la migration de l'Alose dans le Rhône aval. Rapport final ; Synthèse 2004-2005-2006. Rapport ONEMA-MRM – CNR - AERM&C, 57 p.
- Roche P., Richard S., Demange H., Perrin V. (2008). Contribution à l'élaboration du plan de gestion de l'anguille dans le bassin Rhône-Méditerranée. Propositions pour le Rhône et ses affluents. Rapport ONEMA, 32 p.